

# NOS PROPOSITIONS POUR PROTÉGER ET AMÉLIORER NOS RETRAITES

Pour Solidaires, il y a deux priorités : **le partage du travail et le partage des richesses**. Au même titre que les salaires, les cotisations sociales, avec la protection sociale qui en découle, sont le salaire socialisé des travailleuses et travailleurs.

## Loin d'une société de la concurrence qui enrichit une minorité sur le travail du plus grand nombre, Solidaires revendique :

- La retraite à 60 ans sur la base de 37,5 années de cotisations et le départ anticipé de 5 ans sur cet âge légal des professions qui rencontrent pénibilité et usure professionnelle.
- La réduction du temps de travail à 32h sans perte de salaire ni flexibilité avec une politique déterminée de création d'emplois dans les services publics (santé, éducation, écologie, culture...). De l'emploi pour toutes et tous, pour permettre aux jeunes d'y accéder et améliorer les rentrées de cotisations sociales et diminuer de facto le volume nécessaire pour les prestations chômage ou le RSA.
- La fin des exonérations de cotisations sociales patronales (75 milliards actuellement dont 17 Milliards concernent directement les caisses de retraite), et une cotisation sociale sur les dividendes affectée aux caisses de sécurité sociale.
- L'augmentation des cotisations sociales patronales. 0,8% de cotisation en plus c'est 12 milliards.

## De meilleurs salaires, c'est aussi plus de rentrées de cotisations sociales dans un contexte économique où les qualifications sont mal reconnues en particulier celles des femmes. Solidaires revendique :

- + 400 euros pour toutes et tous, la mise en œuvre de l'échelle mobile des salaires (indexation de tous les salaires sur l'inflation).
- L'égalité salariale femmes/hommes : la revalorisation des rémunérations des métiers féminisés rapporterait 14 milliards d'euros aux caisses de retraites selon la CNAV.
- La limitation de l'échelle des salaires de 1 à 5.
- Pas de retraite en dessous du SMIC et le SMIC à 1700 euros net !
- Indexation des retraites sur les salaires.
- Mise en place d'une surcotisation sociale patronale équivalente à celle d'un taux plein sur l'emploi à temps partiel
- Suppression de la décote qui pénalise toutes et ceux qui ont un parcours heurté (chômeurs/euses et précaires, femmes) et qui constitue une double peine en les éloignant encore un peu plus de l'accès au taux plein.



Le financement de l'ensemble de ces mesures est tout à fait possible. Il repose sur une autre répartition des richesses produites ainsi que sur la récupération des dizaines de milliards d'euros qui partent en fraude et évasion fiscale chaque année.

LES JEUNES DANS LA GALÈRE,  
LES VIEUX DANS LA MISÈRE,  
ON N'EN VEUT PAS  
DE CETTE SOCIÉTÉ-LÀ !